

PAROLES

Le magazine qui parle de Bretagne et des Bretons

BUDGET 2024

0%

D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION DEPUIS 2014

Nouveau :
Chasse aux Œufs d'Or



p. 07

Éco-pâturage :
Retour des moutons...
et des animations



p. 11

GRC, IA, application mobile :
L'innovation au service
des Bretons



p. 15



BRETIGNY91.FR



Nicolas MÉARY

Maire de Brétigny-sur-Orge
Vice-Président du Conseil Départemental
**Pour toute demande de rendez-vous,
contactez le 01 69 88 40 10**



LAHCÈNE CHERFA

1^{er} Adjoint au Maire délégué aux Travaux, à la Jeunesse,
aux Initiatives et à la Transition Écologique
l.cherfa@mairie-bretigny91.fr



CHRISTIANE LECOUSTEY

2^e Adjointe au Maire déléguée aux Affaires sociales, au CCAS,
à la Santé, à la Politique de la ville et au Patrimoine
Conseillère communautaire
c.lecoustey@mairie-bretigny91.fr



MICHEL PELTIER

3^e Adjoint au Maire délégué aux Seniors, aux Festivités
et aux Anciens combattants
Conseiller communautaire
m.peltier@mairie-bretigny91.fr



SANDRINE CHRÉTIEN

4^e Adjointe au Maire déléguée aux Sports et à la Vie associative
s.chretien@mairie-bretigny91.fr



ALAIN GIRARD

5^e Adjoint au Maire délégué au Personnel, aux Commerces,
au Développement Économique, à l'Urbanisme et à la Propreté
a.girard@mairie-bretigny91.fr



PATRICIA MARTIGNE

6^e Adjointe au Maire déléguée à la Culture et aux Finances
Conseillère communautaire
p.martigne@mairie-bretigny91.fr



ALINE FLORETTE

7^e Adjointe au Maire déléguée au Logement et à l'Habitat
Conseillère communautaire
a.florette@mairie-bretigny91.fr



MATHIEU BÉTRANCOURT

8^e Adjoint au Maire délégué à l'Enfance et au Handicap
m.betrancourt@mairie-bretigny91.fr



GAËLLE PILOQUET

9^e Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance, aux Conseils
de quartier, à la Démocratie Locale et au service aux Usagers
g.piloquet@mairie-bretigny91.fr



CÉCILIA FOULON

Conseillère municipale déléguée
au Périscolaire et à la Cause animale
c.foulon@mairie-bretigny91.fr



PASCAL PIERRE

Conseiller municipal délégué à l'Hygiène, à la Salubrité
et aux Commissions de sécurité
p.pierre@mairie-bretigny91.fr



CORINNE CESTIA-FURCY

Conseillère municipale déléguée au lien avec les Collèges et le Lycée
c.cestia-furcy@mairie-bretigny91.fr



GIORGIO CERISARA

Conseiller municipal délégué à la Brigade « Action rapide »
g.cerisara@mairie-bretigny91.fr



BERNADETTE MARCHAL

Conseillère municipale déléguée à la Sécurité, aux Mobilités
et à la Réserve Communale Citoyenne
b.marchal@mairie-bretigny91.fr



NAWEL OMRANI

Conseillère Municipale déléguée à la Ville Numérique
n.omrani@mairie-bretigny91.fr

SOMMAIRE

04. LE FAIT DU MOIS

> Pose de la 1^{ère} pierre du nouveau centre commercial
de La Moinerie

06. ZOOM SUR

> La Chasse aux Œufs et la nouvelle Chasse
aux Œufs d'Or

08. DOSSIER

> Budget 2024 : la Ville maintient le cap

11. ACTUALITÉS

- > Environnement & Cadre de vie : éco-pâturage,
concours des jardins et balcons fleuris
- > Vie collective : stop aux déjections canines !
- > Atlas de la Biodiversité Communale : présentation de
la plateforme « iNaturalist », balade nature le 4 mai
- > Culture & événements : appel à candidatures pour
le Tremplin Musical #10, Micro-Folie, vide-greniers
- > Usagers : application, GRC, intelligence artificielle :
l'innovation au service des Brétignolais
- > Jeunesse & Scolarité : Opérations « Jobs d'été »
et « Motiv'Exam' »
- > Portrait : Erin Pougheon, la tête dans les étoiles
- > Retour sur le Conseil Municipal du 29 février
- > Santé & Prévention : don du sang, COVID-19,
dépistage du cancer colorectal
- > Vie associative et sportive
- > Vie économique
- > Travaux dans la ville

25. ÇA S'EST PASSÉ

> Retour en images

28. EXPRESSIONS

- > Les tribunes
- > Question réseaux sociaux :
« Où en sont les travaux de l'hôtel de Ville ? »
- > La presse en a parlé

30. INFORMATIONS UTILES

- > Numéros utiles
- > Pharmacies de garde
- > État civil
- > Élections européennes : inscrivez-vous
sur les listes électorales !
- > Accueil des nouveaux Brétignolais



MAIRIE DE BRÉTIGNY-SUR-ORGE

Durant les travaux : 52, rue de la Mairie
91220 Brétigny-sur-Orge

Lundi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30

Mardi : 13 h 30 - 17 h 30

Mercredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30

Judi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30

Vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h

Samedi : 8 h 30 - 12 h

Pour tout renseignement administratif, vous pouvez
appeler les services municipaux au 01 69 88 40 40.

**Vous souhaitez faire paraître
une information dans Paroles :**
Mairie de Brétigny-sur-Orge

Service Communication
52, rue de la Mairie
91220 Brétigny-sur-Orge
sce_communication@mairie-bretigny91.fr
Pour le numéro de Paroles de mai 2024,
envoyez-nous vos demandes avant le
lundi 8 avril 2024.

Paroles avril 2024 - N°229
Tirage à 14 000 exemplaires
Directeur de la publication :
Nicolas Méary
Directeur de la communication et
de la coordination culturelle :
William François
Rédaction et photographie :
Aurélien Billot, Julien Perrée
Graphisme et mise en page : Ludvine
Chanté, Mylène Trabuc, Fanny Duru
Impression : Imprimerie RAS
Distribution : Personnel communal
Magazine Paroles | Brétigny-sur-Orge - ISSN 2968-3629



Imprimé sur du papier 100 % recyclé. Notre imprimeur est engagé dans un processus
d'éco-responsabilité certifié ISO 14001, Imprim'vert, FSC et PEFC. Les encres utilisées
pour imprimer ce document sont 100 % végétales.



édito

Madame, Monsieur,
Chères Brétignolaises, Chers Brétignolais,

Pourquoi choisit-on une commune ? Pourquoi décide-t-on de s'y installer, ou d'y rester durablement ? Cette question, nous nous la sommes tous posée, consciemment ou inconsciemment. On peut, bien sûr, y avoir des attaches particulières, des proches ou des souvenirs. Mais la réponse tient aussi, je crois, dans une combinaison de facteurs qui nous amène à évaluer le cadre de vie qui nous paraît le plus propice à nous épanouir, à fonder une famille, à grandir, à passer sa retraite.

À Brétigny, ce cadre de vie, nous n'avons de cesse de le défendre, de le préserver, de l'améliorer. Certains pans de ce cadre de vie dépendent directement de l'action municipale que nous réalisons en votre nom.

C'est le cas par exemple du niveau d'imposition. Nous pensons, avec mon équipe municipale, que nous devons être vigilants à ne pas alourdir la charge fiscale des Brétignolais. C'est pour cela que nous nous sommes engagés, en 2014 et en 2020, à l'occasion des élections municipales, à ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Année après année, nous tenons cet engagement. Ce sera encore le cas cette année à l'occasion du vote du budget le 3 avril prochain.

Tenir cet engagement n'est pas simple. C'est un effort constant, notamment des services municipaux que je veux saluer. Tenir cet engagement demande chaque jour d'interroger les dépenses de fonctionnement que nous faisons pour assurer une saine gestion budgétaire de la Commune, une saine gestion de l'argent de tous les Brétignolais. Nos prédécesseurs n'avaient pas eu tant d'égard : ils avaient augmenté à deux reprises les impôts... Entre la facilité de l'augmentation d'impôts et l'effort d'économie et de sobriété, notre choix est clair, année après année nous nous y tenons.

C'est le cas également de l'animation d'une commune. Dans ce domaine, aussi, nous sommes attachés à défendre, avec nos partenaires locaux, l'image d'une ville vivante ! Ce fut le cas lors du Carnaval du 24 mars dernier ; ce fut le cas lors des Rencontres Artistiques au début du mois de mars ; ce fut le cas à l'occasion du Gala des Bénévoles ; ce fut le cas à l'occasion des 30 ans du Rack'am ; ça sera le cas à l'occasion de la Chasse aux Œufs ; ça sera le cas lors de la Fête de la Ville ! Nous tenons à multiplier les occasions de nous rencontrer, de vivre et de vibrer ensemble.

C'est le cas également en matière d'urbanisme. Ainsi, la mise en place de la première Zone Agricole Protégée a permis de garantir pour les décennies à venir le maintien d'une activité agricole à Brétigny. La révision en cours du Plan Local d'Urbanisme devra se faire en cohérence avec les documents supra-communaux édictés par la Région, mais, même dans ce cadre contraint, nous réduisons les droits à construire de la Commune, nous souhaitons que le futur PLU soit plus protecteur que le PLU actuellement en vigueur, voté en 2013.

Certains pans de ce cadre de vie dépendent des choix de nos partenaires institutionnels, auprès desquels nous nous efforçons de faire valoir le point de vue de Brétigny et des Brétignolais. C'est notamment le cas pour les transports. Nombre d'entre nous ont choisi Brétigny pour sa bonne connexion en train à Paris. C'est évidemment un atout majeur de notre ville.

C'est pourquoi les difficultés actuelles du RER C, plus précisément depuis la fin de l'année dernière, sont particulièrement douloureuses. Elles rendent la vie beaucoup plus difficile pour tous les usagers. La Présidente de la Région en a pris la mesure, un certain nombre d'engagements ont été pris par la SNCF pour y remédier dans un délai court, notamment sur le nombre de conducteurs, sur le nombre d'agents de maintenance, sur la limitation des perturbations en cas de signal d'alarme malveillant, sur l'utilisation d'aimants « nettoyeurs » innovants pour éviter que les débris métalliques des systèmes de freins créent des dysfonctionnements de la signalisation. Espérons que ces mesures porteront leurs fruits.

C'est pourquoi nous devons être particulièrement vigilants sur les évolutions à moyen terme. Le projet de schéma directeur du RER C à horizon 2035 s'appuie sur le scénario dit « débranchement nord » qui prévoit à ce stade que les missions venant de Dourdan et de Saint-Martin-d'Étampes s'arrêteraient à Austerlitz et n'accéderaient plus au centre de Paris.

Ce scénario, en l'état, n'est tout simplement pas acceptable pour les usagers des branches Dourdan et Étampes qui n'auraient plus d'accès sans changement au cœur de Paris. Il n'est pas acceptable non plus pour les usagers prenant le train à Brétigny car il ne serait plus possible d'accéder au cœur de Paris par un train rapide (rendant nécessaire soit un changement, soit de prendre un train lent).

Nous n'avons pas d'alternative au RER pour nous rendre sur Paris en transport en commun et nous ne tirons pas de bénéfice de la mise en place du Grand Paris Express, malgré la participation financière de chacun d'entre nous à la suite de la mise en place d'une taxe dédiée.

C'est pourquoi, à mon initiative, plus de 60 Maires concernés par les branches Étampes et Dourdan du RER C ont cosigné un courrier à l'attention de Valérie Pécresse, Présidente de la Région et d'Île-de-France Mobilités, pour faire part de notre ferme opposition à l'éventualité du scénario « débranchement nord » tel qu'il nous est actuellement proposé.

La discussion se poursuit, je ne sais pas à ce stade à quoi cela pourra aboutir. Nous espérons vivement qu'une meilleure solution pourra être trouvée. Je peux simplement vous assurer que notre détermination collective à faire entendre la voix des habitants de Brétigny et des branches Dourdan et Étampes est totale.

Bien à vous,

Le Maire
Nicolas Méary



**POSE DE LA 1^{ÈRE} PIERRE
DU NOUVEAU CENTRE
COMMERCIAL DE LA MOINERIE
VENDREDI 1^{ER} MARS**





Chasse aux œufs

LUNDI
1^{ER}
AVRIL
2024

PLAN DU PARC DU CAROUGE



Avenue Jules Marquis

C'est un moment toujours très attendu des petits et parfois même des parents : la Chasse aux Œufs revient le lundi 1^{er} avril, de 9h à 11h30. L'événement, lancé en 2016 par la Municipalité, prendra cette année encore la forme d'**un grand jeu en plein air dans le cadre verdoyant du Parc du Carouge**, où les enfants devront aider « Poulette » à récupérer ses œufs des griffes des renards afin de **gagner un sachet de chocolats**.

Nouveauté cette année, les plus grands aussi auront leur Chasse aux Œufs ! Celle-ci consistera en un grand jeu de piste dans toute la ville et se tiendra en même temps que la Chasse aux Œufs « traditionnelle » (plus d'informations en page 7). De quoi passer une belle matinée en famille ou entre amis !

PROGRAMME CHASSE AUX ŒUFS (DE LA MATERNELLE AU CM2)

9h : Ouverture du parc du Carouge et accueil.

9h30 : Ouverture du « pré des poussins » pour les enfants de petites sections et ouverture du « jardin des coqs » pour les enfants en classes de CP et CE1.

10h30 : Ouverture du « pré des poussins » pour les enfants de moyennes et grandes sections et ouverture du « jardin des coqs » pour les enfants en classes de CE2, CM1 et CM2.

+ PLUS D'INFOS

Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents pendant toute la durée de l'événement.

Stationnement recommandé :

- Au parking situé face au District de l'Essonne de Football (à l'angle de la rue de Leuville et de la rue du Carouge).
- Au parking des Halliers (rue des Halliers).



CHASSE AUX ŒUFS D'OR

NOUVEAUTÉ

POUR LES 10-17 ANS

« Je mesure environ quinze centimètres, je suis de couleur or et j'attendrai d'être découvert dans un lieu emblématique de la ville le lundi 1^{er} avril, entre 9h et 11h30 ». Cette année, la Ville innove et propose une Chasse aux Œufs d'Or pour les jeunes Brétagneois âgés de 10 à 17 ans. Partez donc en quête des cinq œufs d'or cachés dans Brétigny grâce aux indices publiés sur les réseaux sociaux de la Ville et tentez de remporter, en plus de l'incontournable sachet de chocolats, de très beaux cadeaux !

LA CHASSE AUX ŒUFS D'OR DE BRÉTIGNY C'EST...

- **5 Œufs d'Or** cachés dans différents lieux de la commune.
- **5 énigmes** à déchiffrer au moyen d'indices publiés sur les réseaux sociaux de la Ville.
- **5 cadeaux** qui seront remis aux gagnants par le Maire au Parc du Carouge.

PROGRAMME CHASSE AUX ŒUFS D'OR (POUR LES 10 - 17 ANS)

9h : Lancement de la Chasse aux Œufs avec la publication des 1^{ers} indices sur les réseaux sociaux de la Ville.

9h30 : Publication de la deuxième série d'indices sur Facebook et Instagram.

10h : Publication de la troisième série d'indices sur Facebook et Instagram.

10h30 : Publication de la quatrième et dernière série d'indices sur Facebook et Instagram.

11h30 : Fin de la Chasse aux Œufs d'Or et remise des cadeaux au(x) dernier(s) gagnant(s).



POUR PARTICIPER,
SOYEZ CONNECTÉS !

- f Ville de Brétigny-sur-Orge
- @ bretignysurorge

+ PLUS D'INFOS

Règlement complet du jeu disponible sur www.bretigny91.fr
Participation limitée à un seul Œuf d'Or maximum par personne.
Si vous trouvez un Œuf d'Or avant la fin du jeu, présentez-vous au Parc du Carouge pour recevoir votre cadeau.





BUDGET 2024 : LA VILLE MAINTIENT LE CAP

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 29 février dernier a été l'occasion d'évoquer les grands axes du budget communal 2024, qui sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal du 3 avril.

« Paroles » vous en présente les points clés.



UN CONTEXTE PARTICULIÈREMENT CONTRAINT

Les conditions de préparation du budget 2024 ont été, cette année encore, particulièrement difficiles et exigeantes, et ce, pour plusieurs raisons :

- > **L'inflation** qui, après le pic des deux dernières années (+ 5,9% en 2022 ; + 5,7% en 2023), devrait demeurer élevée, notamment en ce début d'année (+ 3,0% en février 2024 ; 2,5% en moyenne attendue sur l'année).
- > Les **prix de l'énergie** qui, depuis l'augmentation sans précédent survenue en 2022, devraient se maintenir à leur niveau très élevé de 2023 (+ 220% par rapport au budget 2021... !).
- > Le surcoût lié au nouveau **marché de restauration** qui, à lui seul, s'élève à plus de 465 000 € par rapport au budget primitif 2023 (sans que, par ailleurs, le service rendu soit à la hauteur des attentes de la Collectivité...).

Dans ce contexte, le budget primitif 2024 prévoit « seulement » une augmentation des dépenses à caractère général de 420 000 € par rapport au budget primitif 2023 (soit + 4,4%).

Cela signifie donc que, en isolant les dépenses énergétiques et le surcoût lié au nouveau marché de restauration, **les dépenses de fonctionnement baissent entre le budget primitif 2023 et le budget primitif 2024.**



LES CHIFFRES CLÉS

59 450 970 M€

c'est le montant global du budget de la Ville pour l'année 2024.

0 %

stabilité des taux d'imposition pour la 10^{ème} année consécutive.

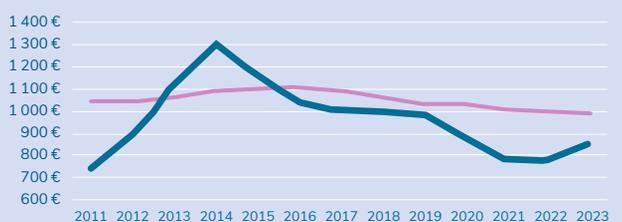
19 866 858 M€

d'investissements pour améliorer le cadre de vie des Brétignolais.

8,6 années

la capacité de désendettement de la Commune, soit bien en deçà du seuil d'alerte fixé à 12 ans.

Endettement par habitant*



Charges de fonctionnement par habitant*



*Source : Direction générale des Finances publiques.

DES EFFORTS RENOUVELÉS SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PLUTÔT QUE L'AUGMENTATION DES IMPÔTS

Dans ce contexte de crise, difficile pour toutes les collectivités, nombreuses sont celles à avoir fait le choix d'augmenter leurs impôts ces dernières années : Paris (+ 52%), Grenoble (+ 25%), Lyon (+ 9%) ou, plus près de nous, l'Agglomération et des communes comme Corbeil-Essonnes et Sainte-Geneviève-des-Bois...

À Brétigny, toutefois, pour la dixième année consécutive, **la Municipalité fait le choix de maintenir à l'identique ses taux d'imposition.**

Cela est rendu possible par les efforts – chaque année plus difficiles – effectués par les services municipaux pour limiter les dépenses de fonctionnement. Et ces efforts paient !

« Grâce à une gestion raisonnée des finances, la Ville maintient son taux d'imposition inchangé depuis 2014 tout en poursuivant ses investissements pour la commune. »

Nicolas Méary

UNE GESTION RIGoureuse QUI PERMET DE RECOURIR SEREINEMENT À L'EMPRUNT POUR FINANCER LES INVESTISSEMENTS

Ces efforts sur le budget de fonctionnement et la **situation financière saine** permettent à la Commune de dégager un autofinancement confortable. Celui-ci permet ainsi de **recourir sereinement et raisonnablement à l'emprunt** pour financer les investissements nécessaires pour adapter les infrastructures communales à la croissance de la population.

L'emprunt inscrit au budget 2024 est estimé à près de 12,7 M€ et destiné à **financer les travaux d'investissement**.

À l'issue de l'exercice budgétaire 2024, la dette de la Ville devrait atteindre 37,3 M€.

La capacité de désendettement de la Commune sera alors de 8,6 années, ce qui demeure **bien en deçà du seuil d'alerte de 12 années défini et suivi par les institutions financières** (Cour des comptes notamment).

DES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES POUR LA COMMUNE

Malgré les défis posés par la crise actuelle et les perturbations causées par la pandémie de Covid-19 en début de mandat, **la Ville s'engage à réaliser des investissements importants cette année**. Ces investissements visent à mettre en œuvre les projets clés du mandat, à préserver le patrimoine existant et à répondre aux besoins des citoyens. Pour autant, en vertu du principe sain consistant à ne dépenser que l'argent que l'on a et que l'on est capable de rembourser, **une réévaluation du rythme et de l'ampleur des investissements** a lieu chaque année.

Après l'ouverture du groupe scolaire Claudie Haigneré et l'achèvement des travaux de l'hôtel de Ville, les projets d'équipement se poursuivront avec la livraison prévue cette année du nouvel équipement multi-activités sur le site de l'ancien CFA puis, courant 2026, du complexe sportif.

Cependant, compte tenu du contexte budgétaire actuel, la construction d'un second bâtiment prévue initialement ne peut être envisagée. Aussi, **en collaboration avec les associations concernées, un travail est engagé pour trouver des solutions alternatives viables** pour répondre à leurs besoins. Cette réévaluation est essentielle pour garantir la stabilité financière de la Commune, sans recourir à des augmentations fiscales.

Principaux projet en cours :

Cette année sera notamment marquée par :

- > **L'ouverture du nouvel équipement multi-activités sur le site de l'ancien CFA**
€ 700 K€ en 2024
- > **L'achèvement des travaux de l'accueil de la Mairie**
€ 650 K€ en 2024
- > **La poursuite du plan chaleur dans les écoles**
€ 600 K€ en 2024
- > **Le début des travaux du nouveau complexe sportif**
€ 1,4 M€ en 2024

> ÉCO-PÂTURAGE

Retour des moutons... et des animations en avril

MARDI 2 AVRIL

Avec le retour du printemps, les moutons s'apprêtent à reprendre leurs quartiers dans les sites d'éco-pâturage de la commune ! Précisément, **leur retour s'effectuera le mardi 2 avril**, selon le planning suivant :

13 h 30 : au Parc de la Coulée Verte « 80 arpents ».

14 h : derrière la caserne des pompiers et le commissariat.

14 h 45 : au Parc du Château La Fontaine.

Ces rendez-vous sont **ouverts à tous**.

JEUDI 11 AVRIL

Les animations se poursuivront le 11 avril autour de la « **tonte des moutons** », qui sera **accessible au public pour la première fois à Brétigny**.

À partir de 13 h 30 :

- ▶ Tonte des moutons au parc du Château de Rosières (30, avenue Salvador Allende).
- ▶ Atelier de sensibilisation à l'apiculture (ruches, abeilles).
- ▶ Atelier de sensibilisation aux déchets jetés.



JARDINS ET BALCONS *fleuris*

Inscriptions jusqu'au 20 avril

RAPPEL

Vous résidez à Brétigny, possédez un jardin ou un balcon visibles depuis l'espace public et aimez l'entretenir ? Participez au concours des jardins et balcons fleuris organisé par la Municipalité ! Les candidatures sont à envoyer au Service Environnement-Cadre de Vie jusqu'au 20 avril 2024, avec **trois catégories en compétition** : maisons individuelles, appartements et résidences.

Le jury effectuera deux passages, au printemps et en été, pour évaluer les critères suivants :

- ▶ **La visibilité** depuis la rue.
- ▶ **Les composantes paysagères** (arbres, arbustes, vivaces, fontaines, statues, nichoirs,...).
- ▶ **La qualité végétale** : le choix des variétés (couleur, volume, texture, diversité) et leur agencement.
- ▶ **Les gestes éco-responsables** (récupération des eaux de pluie, arrosage, compost,...).

Les résultats du concours seront dévoilés à la fin de l'année.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Courriel :

CATÉGORIES : Maison Appartement Résidence

GESTES ÉCO-RESPONSABLES (cocher les réponses qui vous concernent - engagement sur l'honneur) :

Système arrosage : Arrosoir Tuyau Système goutte à goutte Arrosage automatique

Utilisation de l'eau : Récupération eau de pluie Utilisation eau courante

Autres gestes : Paillage Compost Désherbage manuel Utilisation de produits phytosanitaires

Autre à préciser :

Bulletin à retourner avant le 20 avril 2024 au service Environnement / Cadre de Vie
52, rue de la Mairie 91220 Brétigny-sur-Orge
Règlement disponible sur www.bretigny91.fr





> VIE COLLECTIVE DÉJECTIONS CANINES Protégeons notre ville

Le civisme de chacun, c'est une ville agréable pour tous ! Dans cette rubrique, la Municipalité rappelle quelques règles simples à appliquer au quotidien pour contribuer au confort et au bien-être de l'ensemble de la population. En ce mois d'avril, focus sur le fléau des déjections canines.

> C'est une évidence qu'il est malheureusement nécessaire de marteler : **les déjections canines laissées sur la voie publique sont une importante source de nuisances.** Une pollution visuelle et olfactive qui dégrade notre cadre de vie.

> Ramasser les déjections de son animal dans la rue ou dans les parcs n'est pas qu'une **question de savoir-vivre et de respect d'autrui.** C'est aussi et surtout **une obligation légale !** L'article de loi R632-1 du Code pénal et l'article de loi R541-76 du Code de l'environnement imposent aux usagers de le faire.

> Cela est d'autant plus facile qu'à Brétigny, **la Ville met gratuitement à disposition 42 distributeurs de sacs canins** répartis dans les lieux les plus fréquentés par les propriétaires de chiens.

> La promenade oui, mais jamais sans un sac ! Le non-respect de la réglementation expose les contrevenants à **une amende de 135 €.**



STOP

AUX DÉJECTIONS CANINES !

- > Elles dégradent le paysage et provoquent des odeurs nauséabondes.
- > Alors : « En promenade, jamais sans mon sac ! ».
- > En cas d'infraction, vous risquez une amende de 135 €.

> ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE Déposez vos observations sur la plateforme « iNaturalist ! »

Nous l'évoquions longuement dans le « Paroles » du mois de mars : le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Brétigny est désormais lancé ! Cette démarche, qui consiste à **répertorier de façon précise le patrimoine naturel du territoire pour mieux le protéger et le valoriser,** nécessite **une participation active de la population** pour appuyer les recherches des services municipaux et des experts sur le terrain. Les habitants qui le souhaitent, petits ou grands, sont donc invités à effectuer leurs propres observations de la faune et de la flore locales afin de les transmettre à la Collectivité. Pour cela, rien de plus simple ! Connectez-vous à la plateforme « iNaturalist », accessible en quelques clics via votre smartphone ou sur internet et déposez vos

découvertes et observations photos directement sur la page « projet » consacrée à l'« ABC » de Brétigny-sur-Orge. Des suggestions d'identification des espèces photographiées vous seront alors proposées. Vous aurez également **accès à l'ensemble des observations effectuées sur le territoire communal** et pourrez ainsi **suivre en temps réel l'évolution du projet d'« ABC » brétignolais.** N'hésitez pas à vous lancer lors d'une prochaine balade ou simplement en parcourant votre jardin. Toutes les contributions sont les bienvenues !



+ PLUS D'INFOS

www.inaturalist.org

L'application « iNaturalist » est disponible gratuitement sur Apple Store et Android.



➤ DÉCOUVREZ LA NATURE LE LONG DE L'ORGE :

Une balade ludique à ne pas manquer !



Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale, la Ville vous propose de renouer avec la nature et de vivre une expérience enrichissante en famille ou entre amis !

La commune de Saint-Germain-lès-Arpajon et la Ville de Brétigny-sur-Orge, en collaboration avec le Syndicat de l'Orge, vous invitent à **une balade unique le long des bords de l'Orge**, entre les deux communes.

LE BUT DE CET ÉVÈNEMENT ?

Vous faire **apprécier la beauté de la nature tout en vous divertissant** lors d'une balade conviviale et instructive. Au programme : des stands orientés sur la nature, l'écologie et même la culture, des activités de marche à pied et de vélo et bien plus encore.

UNE BALADE POUR TOUS

Que vous soyez passionné par l'écologie, à la recherche d'une activité de vélo détente ou simplement en quête d'une sortie en famille, cette balade est faite pour vous ! Les enfants seront également ravis de participer : nous encourageons la participation des Conseils Municipaux des Enfants (CME) et des écoles pour une **expérience éducative enrichissante**.

UNE JOURNÉE RICHE EN DÉCOUVERTES

Partez à la **découverte des richesses naturelles de la région** au cours d'un parcours de 4 à 5 km le long des bords de l'Orge. Plusieurs stands seront installés tout au long du trajet, animés par des experts qui partageront avec vous leurs connaissances sur la faune, la flore et l'environnement local. Vous aurez également l'occasion de **participer à un quiz** passionnant et de remporter de nombreux prix, y compris des billets pour les JO (demi-finale de volley féminin) !

INFORMATIONS PRATIQUES

Rendez-vous le **samedi matin 4 mai** dans le parc de la mairie de Saint-Germain-lès-Arpajon. Les départs seront échelonnés de 10h à 10h30. La balade se terminera au lac du Carouge de Brétigny vers 12h, où un verre de l'amitié vous sera offert.

Des navettes seront mises en place pour faciliter le stationnement, avec un point de départ à 9h30 au parking du bassin du Carouge. Des mesures de sécurité seront également assurées tout au long du parcours, avec une signalétique appropriée et des rabatteurs aux points critiques.



Rejoignez-nous
pour une
journée
inoubliable !

LES RENDEZ-VOUS

à venir !



TREMLIN MUSICAL # 10

APPEL À CANDIDATURES !

C'est reparti pour une nouvelle édition du Tremplin Musical de Brétigny !

Chaque année, **le concours organisé par la Municipalité permet à de jeunes talents locaux de se révéler** au public et auprès des professionnels, à l'image de Blanche Esther en 2023 ou de Lil Kross en janvier dernier. Alors si vous êtes chanteur ou musicien, que vous jouez dans un groupe, que vous avez moins de 25 ans et que vous habitez Brétigny ou les communes environnantes, **faites-vous connaître auprès du Rack'am jusqu'au 30 juin**, date de clôture des inscriptions. Le premier concert de sélection se déroulera le 21 septembre en centre-ville.

À GAGNER

- > Un concert en première partie d'une tête d'affiche dans des conditions professionnelles.
- > Une journée de répétition live avec un coach scénique.
- > L'enregistrement d'un titre.

+ PLUS D'INFOS

☎ 01 60 85 10 37

@ lerackam@mairie-breigny91.fr



VIDE-GRENIERS

RENDEZ-VOUS LE 27 AVRIL POUR DÉNICHER LA PERLE RARE !

Vous aimez **faire de bonnes affaires** ou chercher la perle rare ? Le traditionnel vide-greniers de printemps se déroulera le samedi 27 avril, de 8 h à 18 h, sur la place du Marché Couvert. **Environ 300 exposants seront présents**, pour une journée placée sous le signe de l'échange et de convivialité. Vous souhaitez participer en tant qu'exposant ? **Inscrivez-vous jusqu'au 25 avril** auprès du Service Animation Ville, Culture et Vie associative (52, rue de la Mairie).

Dossier d'inscription disponible sur www.bretigny91.fr.

+ PLUS D'INFOS



Afin de faciliter le stationnement et la circulation pendant l'événement, le parking de la gare (PSR), place Pierre Vennin, sera gratuit toute la journée. Les visiteurs pourront aussi garer exceptionnellement leurs véhicules dans les cours des écoles Gabriel Chevrier (33, boulevard de la République) et Jean Jaurès (11, rue de Stalingrad).

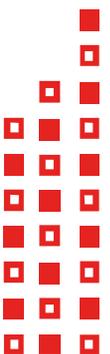


MICRO-FOLIE - NOTRE MUSÉE NUMÉRIQUE

« VOIR LE RÉEL AUTREMENT : COURBET, ZOLA, DEGAS, VAN GOGH »

Ouvrez-vous à la culture différemment en participant à l'une de nos séances « micro-folie » ! En avril, Franck Senaud, professeur d'histoire de l'art, animera **une conférence ludique et interactive** sur le thème : « Voir le réel autrement : Courbet, Zola, Degas, Van Gogh ». Dès 1840, Courbet, Zola, Degas et Van Gogh voient le réel autrement. Montrer les choses, leur matière, leur présence, à l'encontre du « joli ». À l'occasion des 150 ans de l'impressionnisme, fêtés avec l'exposition « Paris 1874. Inventer l'impressionnisme », jusqu'au 14 juillet au Musée d'Orsay et dans de nombreuses autres villes de France.

+ PLUS D'INFOS : Samedi 27 avril à 11 h, au Ciné220 - Gratuit - Dès 6 ans - Durée : 1 h





> L'INNOVATION AU SERVICE DES BRÉTIGNOLAIS

Au cœur de la dynamique de la vie locale, la Ville déploie des moyens innovants pour améliorer le quotidien de ses habitants. Grâce à une approche résolument tournée vers la modernité, la Commune met en place des outils technologiques novateurs, offrant ainsi un service plus accessible, plus rapide et plus efficace aux habitants.



Une GRC pour répondre aux demandes du quotidien

La Ville a lancé une **application de Gestion de la Relation Citoyenne (GRC)**, accessible sur le site internet de la Ville. Cette initiative vise à **rapprocher les services municipaux des habitants**, en leur offrant un moyen simple et intuitif pour **signaler des problèmes, soumettre des demandes ou obtenir des informations**. Que ce soit pour signaler un incident de voirie, faire une demande d'intervention ou obtenir des renseignements sur les services municipaux.

Brétigny91, une nouvelle application accessible à tout moment

Grâce à cette nouvelle application, nommée **Brétigny91**, la **démarche administrative devient plus accessible et plus rapide**. Les habitants peuvent soumettre leurs demandes à tout moment, de n'importe où, ce qui simplifie grandement leur quotidien. Finis les délais d'attente au téléphone ou les déplacements inutiles jusqu'à la mairie. Avec **Brétigny91**, **tout se fait en ligne**, en toute simplicité.

De plus, cette application permet une meilleure traçabilité des demandes et des interventions, garantissant ainsi **une prise en charge efficace et rapide** des problèmes signalés par les citoyens. C'est un outil essentiel pour améliorer la qualité des services municipaux et renforcer la relation de confiance entre la Municipalité et les habitants.



NADIA, une IA pour vous guider lors de vos appels 24 h/24 et 7 j/7

Pour renforcer encore davantage la facilité d'accès aux informations et aux services municipaux, Brétigny-sur-Orge a également **intégré à sa plateforme téléphonique une Intelligence Artificielle (IA) nommée NADIA***. Cette IA répond aux questions de premier niveau des usagers de manière instantanée et efficace. Besoin de connaître les horaires d'ouverture de la mairie, ou encore comment prendre un rendez-vous ? NADIA est là pour répondre rapidement et précisément à toutes ces interrogations. Elle guide également les utilisateurs et les oriente vers les services appropriés.

L'avantage majeur de NADIA réside dans **sa disponibilité permanente** : 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Ainsi, les habitants de Brétigny-sur-Orge peuvent obtenir une réponse à leurs questions à tout moment, sans avoir à attendre les horaires d'ouverture des services municipaux. De plus, NADIA est capable de **traiter un grand volume de demandes simultanément**, garantissant ainsi une réactivité optimale pour chaque utilisateur.

Cependant, la Commune ne se contente pas de l'interaction digitale : consciente de l'importance du contact humain, **elle offre également la possibilité à tout moment à l'utilisateur de la plateforme de demander à parler à un agent municipal**. Ainsi, en cas de besoin particulier ou pour une question nécessitant une attention personnalisée, les habitants peuvent être mis en relation directe avec un professionnel qualifié, assurant ainsi un service complet et adapté à chaque situation.

En intégrant ces innovations technologiques dans son fonctionnement quotidien, la Ville démontre son engagement envers **l'amélioration constante de la qualité de vie de ses citoyens**. En facilitant l'accès aux services municipaux, en offrant des réponses rapides et précises aux questions courantes et en assurant **un suivi personnalisé** lorsque nécessaire, la Commune se positionne résolument comme une collectivité moderne, à l'écoute de ses habitants et soucieuse de leur bien-être.

> POINT INFORMATION JEUNESSE

PRÉPARATION AUX EXAMENS « MOTIV'EXAM' »

À l'approche des examens, la Ville se mobilise une nouvelle fois pour les lycéens en proposant **des ateliers de préparation spécifiques au travers de l'opération « Motiv'Exam' »**. Le principe ? Aider les élèves de terminale à aborder au mieux cette période souvent redoutée grâce au sport et à différents exercices pratiques.

AU PROGRAMME

- > **Rendez-vous « énergie »** : des éducateurs sportifs de la Ville délivrent leurs astuces pour garder le contrôle, le jeudi 18 avril, de 10h à 12h, au gymnase Camille Hébert.
- > **Rendez-vous « détente »** : pour vivre en douceur les examens, une sophrologue donne ses conseils et exercices de respiration, le jeudi 25 avril, de 17h45 à 19h15, au Point Information Jeunesse.

Les ateliers sont accessibles sur inscription au « PIJ ».

Nouveauté cette année, le « PIJ » a mis en place un partenariat avec le lycée Jean-Pierre Timbaud afin de **donner accès à ces ateliers de préparation au plus grand nombre**. Une séance « détente » uniquement réservée aux élèves du lycée s'est ainsi déroulée le 12 mars dernier. Dans le même temps, **un rendez-vous « éloquence »** est organisé depuis le 11 mars et jusqu'au 30 avril au sein de l'établissement dans le but d'aider les élèves à « maîtriser l'art de la parole pour convaincre le jury ! ».

+ PLUS D'INFOS

📍 Point Information Jeunesse - 30, rue Lucien Bouget

☎ 01 60 84 21 95 @ pij@mairie-bretigny91.fr

HORAIRES : lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h45, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 14h à 16h45.



OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ

La Ville renouvelle cette année encore son **dispositif d'accompagnement des jeunes dans la recherche d'un emploi saisonnier** avec l'opération « Jobs d'été » ! Vous avez entre 17 et 25 ans et souhaitez accéder à une première expérience professionnelle ou simplement travailler durant la période estivale ? Le Point Information Jeunesse « PIJ » se tient à vos côtés pour vous aider dans vos démarches.

AU PROGRAMME

- > Présentation des **offres d'emploi** pour l'été et des secteurs qui recrutent.
- > Information sur le **job dating** mis en place par la Mairie.
- > Aide à **l'élaboration des CV** et lettres de motivation.
- > Conseils pour **réussir son entretien** d'embauche.

L'équipe du « PIJ » vous accueille du lundi au vendredi, **en accès libre**.



> « SEMAINE OLYMPIQUE » AU COLLÈGE PAUL ÉLUARD

Du 2 au 5 avril, le collège Paul Éluard se met à l'heure olympique !

Alors que les JO de Paris 2024 débiteront le 26 juillet, l'établissement brétignolais organise une « semaine olympique » avec de nombreuses animations au programme. Le lancement de l'événement aura lieu le mardi 2 avril à 7h45 depuis la place du 11 novembre 1918, point de départ du parcours de la flamme olympique jusqu'au collège.

Le mercredi 4 avril marquera le point d'orgue de cette « semaine olympique » avec **l'organisation de nombreux défis sportifs, pour personnes valides ou en situation de handicap, en partenariat avec des associations sportives locales et les écoles Gabriel Chevrier et Jean Jaurès**. La Ville se félicite de cette initiative qui met à l'honneur à la fois la jeunesse brétignolaise et la pratique sportive.

+ PLUS D'INFOS : 🌐 www.clg-eluard-bretigny.ac-versailles.fr

Erin Pougheon

LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

À 21 ans, cette brillante étudiante Brétignolaise a participé à une mission dans le désert américain consistant à simuler la vie sur Mars dans le but de préparer de futures missions spatiales et d'effectuer des expériences scientifiques. Pour « Paroles », elle raconte son aventure exceptionnelle.

Vous connaissez sans doute Thomas Pesquet, le dernier Français à avoir voyagé dans l'Espace, ou Claudie Haigneré, la première femme à l'avoir fait, qui a récemment donné son nom à notre nouveau groupe scolaire. Vous connaîtrez peut-être bientôt Erin Pougheon ! À 21 ans, la jeune Brétignolaise trace en tout cas sa voie vers les étoiles avec brio et ambition. Après avoir obtenu simultanément un Bac S français et espagnol, puis étudié deux ans en classe préparatoire à Orsay, cette ancienne pensionnaire de l'école Langevin-Wallon et du collège Pablo Neruda a intégré l'Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace (ISAE Supaero), un établissement mondialement reconnu dans le domaine de l'ingénierie aérospatiale et basé à Toulouse.

Si elle revient régulièrement à Brétigny « pour les vacances » et pour rendre visite à ses parents, c'est à des milliers de kilomètres de sa ville de toujours qu'Erin vient de passer plusieurs semaines dans le cadre d'une expérience hors du commun. Avec cinq autres étudiants triés sur le volet et une commandante de mission, elle a séjourné un mois, du 18 février au 16 mars, dans une station « spatiale » implantée dans le désert de l'Utah. Le but ? Simuler les conditions de vie que pourraient avoir des astronautes lors de futurs voyages sur Mars et mener des expériences scientifiques destinées à développer des technologies utiles à l'exploration spatiale lointaine et de longue durée. « Notre but n'est pas de jouer aux astronautes, mais de faire évoluer la recherche et la science à notre niveau », résumait Erin avant son départ.

Réalisée en collaboration avec le CNES (Centre National d'Études Spatiales) et avec le soutien de nombreux partenaires, dont la Ville de Brétigny au travers du dispositif « Coup de pouce à ton projet » porté par le Point Information Jeunesse (« PIJ »), « la mission s'est extrêmement bien passée », a-t-elle rapporté à son retour.

« Nous avons rempli nos objectifs en réalisant toutes les expériences scientifiques prévues. C'est vraiment un plaisir incroyable d'avoir concrétisé ce projet après un an de préparation ! Je suis très fière de travail accompli par l'ensemble de l'équipage. »

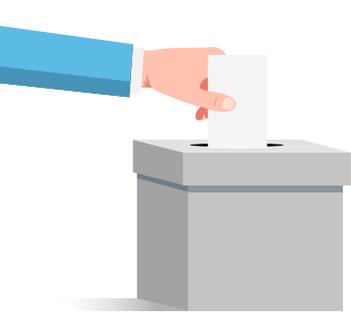
Au programme notamment : des séances de tests cognitifs en lien avec le phénomène d'isolement ou encore des sorties extravéhiculaires pour faire de la photogrammétrie avec des drones. « La plupart des données collectées ont déjà été envoyées aux chercheurs avec lesquels nous travaillons », se réjouit Erin, qui officiait comme journaliste au sein de l'équipage. « Ce n'est pas forcément courant dans le monde scientifique, mais j'aime aussi lire et écrire », plaisante-t-elle au sujet de ce rôle. Chaque jour, c'est donc elle qui était en charge du rapport de mission transmis aux équipes « sur terre » : en français pour alimenter les réseaux sociaux de l'ISAE Supaero et donner des nouvelles à leurs proches, mais aussi en anglais pour la société propriétaire de la station.

« J'ai toujours défendu l'égalité des genres et la présence des femmes dans les sciences. C'est peut-être ambitieux mais j'aimerais pouvoir être un modèle pour les jeunes filles. »

Erin Pougheon

« Je m'attendais à vivre difficilement le confinement avec six personnes mais j'ai adoré !, ajoute la jeune Brétignolaise. Nous étions tous très complémentaires et très motivés par la réussite de cette mission. » Composé de quatre filles et trois garçons, l'équipage faisait la part belle à la parité, une satisfaction supplémentaire pour Erin : « J'ai toujours défendu l'égalité des genres et la présence des femmes dans les sciences, explique-t-elle. C'est peut-être ambitieux mais j'aimerais pouvoir être un modèle pour les jeunes filles, le modèle que je n'ai pas forcément eu quand j'étais plus jeune. C'est un défi pour moi. » Comme l'est également celui d'être un jour en mesure de voyager dans l'Espace. « C'est mon rêve absolu, mais cela reste encore très abstrait et très lointain, confie l'étudiante. Même si, en étant dans l'école par laquelle sont passés tous les astronautes qui ont été sélectionnés ces dernières années, je me dis que je suis plutôt sur la bonne voie... ».

Rendez-vous est donc pris d'ici quelques années, les premiers vols habités sur Mars étant annoncés pour l'horizon 2030 - 2040...



CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 FÉVRIER 2024

Retour sur les principales délibérations

Le Conseil municipal s'est réuni en séance publique le jeudi 29 février à 20h 30, à la salle Maison Neuve. Retrouvez le détail des points à l'ordre du jour sur www.bretigny91.fr.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2024

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités locales. Il permet au Conseil Municipal d'être informé de l'évolution de la situation budgétaire et financière de la Collectivité et du contexte dans lequel s'inscrit son action. Le DOB donne ainsi aux membres du Conseil Municipal la possibilité de s'exprimer sur la stratégie budgétaire de la Commune. *Plus d'informations en pages 8 et suivantes.*

Pour : 32, Contre : 0, Abstention : 0.

ADOPTION DES ZAENR APRÈS LA CONSULTATION PUBLIQUE

La Ville s'engage pleinement dans la transition énergétique avec la création des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAEnR). La loi du 10 mars 2023 incite les collectivités à désigner ces zones, favorisant ainsi l'implantation d'énergies renouvelables sur le territoire communal. Cette démarche témoigne de notre volonté politique et envoie un signal positif aux développeurs. En réduisant les délais d'instruction des projets, elle accélère la transition énergétique. La Ville, très engagée dans ce domaine, dispose d'un potentiel considérable pour le développement des énergies renouvelables. La concertation menée en début d'année avec les citoyens sur la cartographie des ZAEnR illustre notre démarche transparente et participative. Notre engagement en faveur de la transition énergétique vise à créer un environnement durable pour les générations futures.

Pour : 32, Contre : 0, Abstention : 0.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC ALCOME (ÉCO-ORGANISME) POUR LE FINANCEMENT DU RAMASSAGE DES MÉGOTS ET LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS DE SENSIBILISATION

Face à la problématique des mégots de cigarettes, sources de pollution environnementale, la Ville de Brétigny s'engage activement dans la préservation de ses espaces publics. En plus de garantir la propreté des rues grâce à la collecte régulière des mégots dans les cendriers publics et les corbeilles de rue, la Municipalité met en place des actions préventives. Des cendriers de poche sont distribués lors d'événements de ramassage des déchets, encourageant ainsi une meilleure gestion des déchets liés au tabac. Pour renforcer ces efforts, l'éco-organisme Alcome intervient dans le cadre de la Responsabilité Élargie des Producteurs de produits du tabac. Son objectif est ambitieux : réduire de 20% la présence des mégots

dans les espaces publics d'ici 2024, puis de 35% d'ici 2026 et enfin de 40% d'ici 2027. Pour ce faire, Alcome sensibilise, fournit des cendriers, soutient financièrement les municipalités engagées et assure la collecte et la valorisation des mégots.

Pour : 32, Contre : 0, Abstention : 0.

CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE AU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MERMOZ

La Ville de Brétigny-sur-Orge, la SPL Air 217, Cœur d'Essonne Agglomération et le pôle de compétitivité Systématique Paris-Région collaborent au développement d'une zone de 6,5 hectares sur les anciens terrains du Centre d'Essais en Vol (CEV), appelée secteur Mermoz. Après la signature d'un protocole avec IMETIK pour la création du village de l'innovation sur 1,5 hectares, l'objectif est désormais de poursuivre la commercialisation des 5 hectares restants. Cette initiative vise à renforcer l'attractivité du parcours résidentiel des entreprises existantes et à attirer de nouvelles sociétés dans le nouvel écosystème du sud francilien, dans un calendrier répondant aux besoins du monde économique. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie visant à faire du site de l'ancien CEV un hub d'entreprises innovantes. La volonté affirmée des acteurs impliqués est de réaliser des projets innovants et écologiques, créateurs d'emplois et solidaires.

Pour : 32, Contre : 0, Abstention : 0.

CONVENTION DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DES FONDS D'INNOVATION PÉDAGOGIQUE « NOTRE ÉCOLE, FAISONS-LA ENSEMBLE »

Dans le cadre de l'initiative « Notre école, faisons-la ensemble » lancée par le Conseil National de la Refondation (CNR), les écoles sont invitées à proposer des projets pédagogiques visant à améliorer la réussite et le bien-être des élèves ainsi qu'à réduire les inégalités scolaires. Ce processus repose sur trois étapes : la concertation initiale, l'élaboration des projets d'école et le soutien financier des Fonds d'Innovation Pédagogique (FIP). Les écoles ont la liberté de concevoir des projets ponctuels ou pluriannuels, adaptés à leurs besoins spécifiques. Elles peuvent également solliciter le soutien financier de la Ville pour la gestion des projets. L'État s'engage à verser une subvention couvrant les dépenses prévues dans le cadre des projets validés par la direction académique. Cette subvention, allant jusqu'à 100 % du montant du projet, est versée en deux temps : un acompte de 30 % à la signature de la convention et le reste dès la production des justificatifs de dépenses par la Collectivité.

Pour : 32, Contre : 0, Abstention : 0.



> DON DU SANG

Prochaine collecte le 15 avril

L'Établissement Français du Sang (EFS) organise une nouvelle collecte à Brétigny le **lundi 15 avril, de 15h à 19h30, à la salle Maison Neuve**. Donner son sang est un geste solidaire et citoyen qui ne prend que quelques minutes et permet en moyenne de sauver trois vies ! Pour rappel, les besoins sont constants puisque 10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France pour répondre aux urgences et soigner les malades. Vous souhaitez apporter votre contribution et participer à cet effort collectif ? Prenez rendez-vous sur le site : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

+ PLUS D'INFOS

 **Salle Maison Neuve**
5, impasse de la Tourelle
(parking du centre commercial uniquement)

> DÉPISTAGE Cancer colorectal



Aujourd'hui, en France, le cancer colorectal **touche plus de 47 000 femmes et hommes par an** et 17 100 en décèdent, ce qui en fait le deuxième cancer le plus « meurtrier » au niveau national. Alors qu'il peut être guéri dans 9 cas sur 10 lorsqu'il est détecté à un stade précoce, seulement 34,3 % de la population concernée -

les femmes et les hommes âgés de 50 à 74 ans - réalisent l'examen de dépistage. **Simple, efficace et indolore, ce dépistage est à réaliser chez soi, tous les deux ans**. Le test peut être commandé en ligne, retiré chez son médecin ou chez un pharmacien participant.

+ PLUS D'INFOS

 <https://jefaismondépistage.e-cancer.fr>



> COVID-19 Une nouvelle dose de vaccin recommandée pour les plus fragiles

Bien que la situation épidémique liée au Covid soit actuellement « calme » selon les autorités sanitaires, **la vigilance reste de mise quant à la circulation du virus** sur le territoire. C'est pourquoi le ministère de la Santé encourage les plus fragiles à se faire de nouveau vacciner **à compter du 15 avril**. Cette campagne de printemps a pour objectif de « maintenir un haut niveau d'efficacité vaccinale », cette dernière diminuant plus rapidement chez les plus fragiles. Les personnes concernées par cette recommandation sont :

- > Les personnes âgées de 80 ans et plus.
- > Les résidents en EHPAD.
- > Les personnes immunodéprimées, quel que soit leur âge.

Seule condition pour recevoir une nouvelle dose : il ne faut pas avoir été vacciné ou infecté par le COVID-19 durant les trois derniers mois. Les autorités sanitaires rappellent également qu'en plus des personnes citées précédemment, **la vaccination reste libre et accessible à tous**. Il est possible de se faire vacciner en pharmacie, chez son médecin ou auprès d'une infirmière libérale.

+ PLUS D'INFOS

 www.sante.gouv.fr

> PATINAGE ARTISTIQUE

Céline Fradji au pied du podium mondial



© Wilma Alberti

Associée à son partenaire Jean-Hans Fourneaux (20 ans), la championne brétignolaise de danse sur glace Céline Fradji (18 ans) s'est classée 4^{ème} des championnats du monde juniors qui se sont déroulés début mars à Taïwan. Une place d'autant plus honorable que le couple, qui s'entraîne à Villard-de-Lans (Isère), a battu à cette occasion son record de points en compétition (156,66 pts), avec notamment un programme libre de haute volée ! De très bon augure avant le grand saut de la saison prochaine, où le duo s'alignera pour la première fois chez les seniors sur certaines épreuves.

> JUDO

Un Brétignolais en bronze aux championnats de France juniors

Grande première pour Marc Soumahoro ! Après deux places d'honneur en 2023 (7^{ème}) et 2022 (5^{ème}), le judoka brétignolais de 19 ans est monté sur le podium des championnats de France juniors qui ont eu lieu début mars à Paris en décrochant la troisième place. Un très bel exemple de persévérance et de travail pour ce pur produit de Brétigny et du CSB Judo, où il est licencié depuis l'âge de 8 ans et où il s'investit auprès des plus jeunes dans le but de passer son diplôme d'éducateur sportif. Ceinture noire depuis l'an dernier et pensionnaire de l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance), qu'il a intégré en début de saison, le jeune homme représentera prochainement la France en European Cup et fera aussi ses premiers pas en 1^{ère} Division seniors.

+ PLUS D'INFOS

csbjudo91.free.fr

[CS Brétigny Judo Jujitsu Taiso](#)

[@judobretigny@gmail.com](mailto:judobretigny@gmail.com)

> ROLLER

Un titre national et une 3^{ème} place pour les jeunes du CSB Roller Sports



Présent sur le circuit national depuis plus de 12 ans, le CSB Roller Sports a de nouveau brillé lors du championnat de France indoor de vitesse organisé fin février à Bouguenais (Loire-Atlantique) en glanant deux médailles, dont une en or pour Saïd Seddiki en catégorie « poussin ». L'autre « breloque », en bronze, a été remportée par Romane Courtois (« junior A »). Mentions spéciales également à Maxime Papet-Strummeyer (« benjamin ») et Nolann Pommier (« junior A »), qui ont réussi à se hisser dans le Top 5 national.

+ PLUS D'INFOS

[Csb roller sports](#)

> BADMINTON

Stage pour les 8-17 ans pendant les vacances



La section badminton de l'Amicale Laïque organise un stage pour les 8-17 ans pendant les vacances scolaires de printemps (du 8 au 12 avril, au gymnase Camille Hébert). La participation y est possible à la journée (9h30 - 16h30 ; 20€) ou à la demi-journée (9h30 - 12h30 ou 13h30 - 16h30 ; 15€). Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire avant le 5 avril.

+ PLUS D'INFOS ET INSCRIPTIONS

[@bretibad.jeunes@gmail.com](mailto:bretibad.jeunes@gmail.com)

Prévoir un pique-nique pour le midi

> CSB GYMNASTIQUE

Retour sur le challenge familles



Le 3 mars dernier, le CSB Gymnastique a organisé son deuxième « challenge familles » au gymnase Camille Hébert. Un moment convivial durant lequel les binômes parents-enfants se sont « challengés » autour de différentes épreuves ludiques (parcours d'obstacles, course en sac, « chase tag » - un jeu du chat et de la souris revisitée - ou encore un nouveau défi « pyramide humaine »). Un diplôme a été remis aux meilleurs temps en clôture de ce bel après-midi partagé en famille.

+ PLUS D'INFOS

www.csbgym.fr

contact@csbgym.fr

> FORUM DES ENTREPRISES ADAPTÉES

Un nouveau rendez-vous en faveur de l'inclusion à Brétigny



Faciliter et encourager l'emploi des personnes en situation de handicap est une priorité pour la Municipalité. La Ville se réjouit donc d'accueillir pour la première fois le Forum des Entreprises Adaptées, le **mardi 23 avril, de 8h45 à 17h, à la salle Maison Neuve**

(5, impasse de la Tourelle). Cet événement, organisé en partenariat avec Yumaincap, vise à favoriser l'échange et la découverte des solutions offertes par les Entreprises Adaptées, mais aussi à mettre en relation les candidats en situation de handicap du territoire et les entreprises « handiaccueillantes » qui recrutent. La matinée sera ainsi réservée aux professionnels (rendez-vous d'affaires et sensibilisation au handicap), alors que l'après-midi sera dédiée aux rencontres entre demandeurs d'emploi en situation de handicap et employeurs.



+ PLUS D'INFOS

Flashez ce QR code pour vous inscrire. Inscriptions dans la limite des places disponibles
@ forumEA91@gmail.com



> LA COUTURE PARFAITE

La boutique brétignolaise labellisée « QualiRépar »

Spécialisée dans la retouche et la confection de vêtements, l'enseigne « La Couture Parfaite » a obtenu depuis peu le label « QualiRépar », qui encourage une consommation plus durable et responsable en permettant aux clients de bénéficier de réductions pour la réparation de vêtements (pantalon troué, fermeture éclair à changer,...). N'hésitez pas à en profiter, les « bonus réparation » sont de surcroît cumulables sur un choix de réparations éligibles.

+ PLUS D'INFOS

La Couture Parfaite

26, boulevard de la République

01 60 84 54 53

www.lacoutureparfaite.com

> ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Margo, une doula à Brétigny



Nouvellement installée à Brétigny, Margo accompagne les futures mamans et leur entourage pendant la grossesse, l'accouchement et la période postnatale jusqu'à la petite enfance. Son suivi s'effectue sous différentes formes pour s'adapter au mieux aux besoins des personnes accompagnées (visite à domicile, séance en visioconférence, service de ligne directe 7 jours/7). Il est important de préciser qu'une doula n'a pas de fonction médicale et qu'elle ne peut en aucun cas se substituer à un responsable du suivi de grossesse (médecin traitant, sage-femme, gynécologue) ou à un accompagnement médical du post-partum et du nourrisson (médecin traitant, pédiatre, PMI).

+ PLUS D'INFOS

margodoula.webador.fr

margodoula.idf@gmail.com

margodoula

> NOS HABITANTS ONT DU TALENT

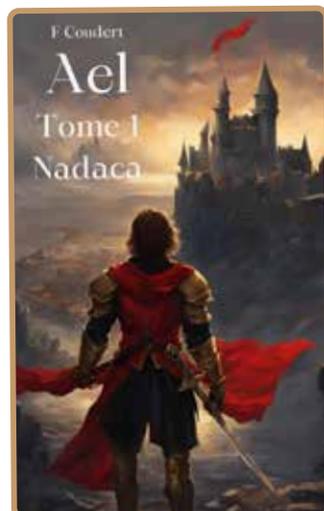
Frédérique Coudert publie son premier ouvrage

Vous aimez la littérature « heroic fantasy » ? N'hésitez pas à découvrir le tout premier livre de Frédérique Coudert intitulé « Ael Tome 1 Nadaca ». Cet ouvrage, auto-édité par l'écrivaine brétignolaise, raconte le début des aventures d'un jeune orphelin, Ael, recueilli à la cour du royaume d'Astoria, où il va suivre sa formation afin de marcher dans les pas de son père, un chevalier dont les exploits sont réputés.

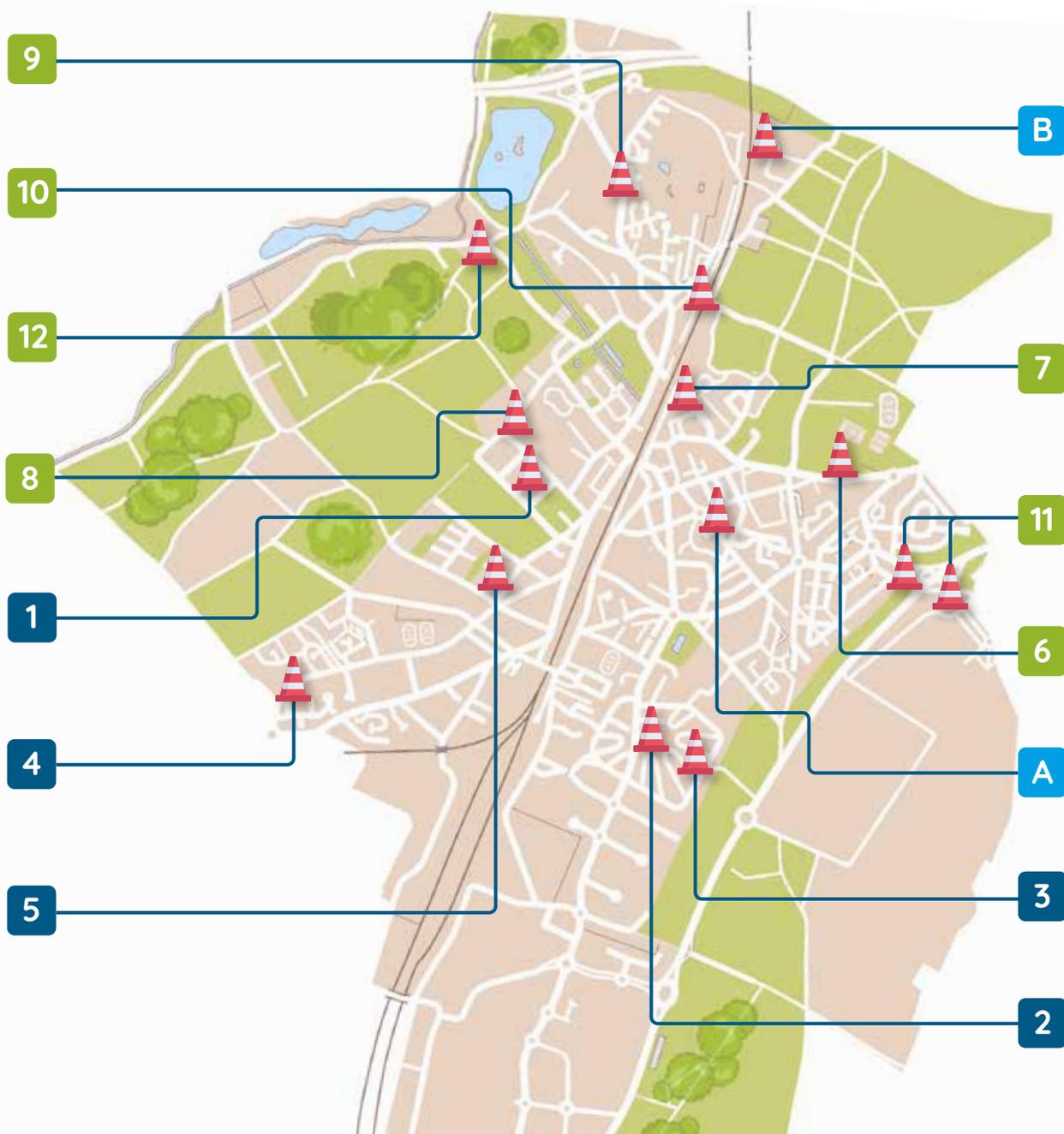
« J'ai toujours aimé écrire et m'inventer des histoires », confie Frédérique Coudert, qui concrétise « un rêve » avec la parution de ce premier volet d'un triptyque. Souffrant de dyslexie et de dysorthographe depuis l'enfance, elle pensait ne jamais pouvoir sortir un livre. « Finalement tout est possible, il faut seulement un bon correcteur ! », plaisante-t-elle.

+ PLUS D'INFOS

ael_tome1_nadaca



TRAVAUX DANS LA VILLE



TRAVAUX EN COURS

1 21, AVENUE LUCIEN CLAUSE DE DÉBUT 2022 À JUIN 2024

Construction de 44 logements en accession, par la société REI (résidence Les Herbes Folles).

2 AVENUE DE LA COMMUNE DE PARIS CENTRE COMMERCIAL DE LA MOINERIE DE MARS À JUIN

Poursuite des travaux de démolition-reconstruction du centre commercial dans le cadre du projet porté par la société Braxton. Création de quatre locaux commerciaux.

3 AVENUES DE GASCOGNE ET DE NORMANDIE JUSQU'À FIN MAI

Réfection des trottoirs. La circulation est maintenue pendant toute la durée du chantier. Les travaux se dérouleront de 8 h à 17 h.

4 224 BIS, RUE DU BOIS DE CHÂTRES À PARTIR DU 29 AVRIL

Raccordement électrique du nouveau lotissement de l'impasse Colette. Circulation sur demi-chaussée, de façon alternée et gérée par des feux tricolores.

5 ZAC CLAUSE - BOIS-BADEAU ALLÉE HÉLÈNE CARRÈRE D'ENCAUSSE AVRIL & MAI

Finalisation des aménagements définitifs.

TRAVAUX EN AVRIL

6 RUE ALBERT CAMUS - ANCIEN CFA

► Achèvement des travaux de gros œuvre. Mise en œuvre du bardage bois et aluminium en façade. Aménagements intérieurs : revêtement sol, faux plafond. Travaux d'électricité, ventilation, plomberie. Aménagements extérieurs : travaux de VRD (Voiries et Réseaux Divers).

► Deuxième phase du chantier de création d'un accès et suppression de l'évidement existant. Circulation sur demi-chaussée, de façon alternée et gérée par des feux tricolores.

7 44, RUE DE LA MAIRIE - HALL DE LA MAIRIE

Poursuite des aménagements extérieurs et intérieurs : revêtements de sol, plafond, peinture et achèvement des menuiseries extérieures.

8 8-9 BIS, RUE DU MESNIL

DU 15 AU 19 AVRIL

Viabilisation d'une construction. Création des branchements d'assainissement, électricité et eau. La rue est barrée du 15 au 19 avril de 8h à 17h. Mise en place d'une déviation. Stationnement interdit sur la zone de travaux. Les arrêts de transport en commun « Marquis, Mesnil et Lévi-Strauss » ne seront pas desservis pendant les travaux.

9 79, RUE LÉON BLUM

LES 16 ET 17 AVRIL

Raccordement de l'assainissement. Circulation sur demi-chaussée, de façon alternée et gérée par des feux tricolores.

10 AVENUE DU 19 MARS 1962

LES 15 ET 16 AVRIL

Réfection de la chaussée sur la partie comprise entre l'avenue Salvador Allende et le pont SNCF. Circulation interdite pendant la durée des travaux. Une déviation sera mise en place.

11 AVENUE BEAU DE ROCHAS

JUSQU'AU 19 AVRIL

Forage dirigé sous la RD19 pour le passage de la fibre liaison Data Center Lisses-Nozay. L'entrée du forage se fera au niveau de l'avenue Beau de Rochas. La sortie s'effectuera sur le chemin d'exploitation en passant sous la RD19. Le passage des 250 mètres de fourreaux se fera de nuit et nécessitera la mise en place d'une circulation sur demi-chaussée et de façon alternée sur le chemin d'exploitation. Pas de restriction de circulation sur l'avenue Beau de Rochas. Travaux réalisés par les sociétés Beauval et Gendry.

12 RUE DE VALORGE

DU 8 AU 19 AVRIL

Suppression du ralentisseur situé à côté du poste transformateur EDF et création d'un ralentisseur au niveau du passage piétons existant au carrefour du chemin des Pâtures et de la rue de Leuille. Travaux réalisés par la société Colas. Circulation sur demi-chaussée, de façon alternée et gérée par des feux tricolores. Circulation totalement interdite au niveau des travaux pendant deux nuits (de 20h à 6h).

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

A GYMNASÉ JOLIOT CURIE

(6, RUE DE VERDUN)

DURANT LES CONGÉS SCOLAIRES

Réhabilitation des vestiaires avec création d'une centrale de traitement d'air, remplacement du faux plafond, peintures et remplacement des éclairages par du led.

B LE RACK'AM

(12, RUE LOUIS ARMAND)

DU 25 MARS AU 6 AVRIL

Ravalement de la structure (en fonction des conditions climatiques).

TRAVAUX EN IMAGES

INSTALLATION D'AGRÈS D'ÉCHAUFFEMENT POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE ET SENIORS AU STADE AUGUSTE DELAUNE

COÛT DES TRAVAUX : 65 700 €



RÉPARATION DE LA GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ RUE HENRI DOUARD

COÛT DES TRAVAUX : 4 600 €



CHASSE AUX ŒUFS D'OR

Lundi 1^{er} avril

de 9 h
à 11 h 30

DÉCRYPTEZ LES ÉNIGMES
ET PARTEZ À LA RECHERCHE
DES 5 ŒUFS D'OR
À TRAVERS LA VILLE.

Tentez de remporter de nombreux lots.

De 10 à 17 ans



RETROUVEZ
LE RÈGLEMENT
DU JEU



Brétigny,
1^{re} Ville labellisée
Durable et Innovante



Brétigny
sur Orge



Retour EN IMAGES

3 MARS

CINÉ-CONCERT

« BOB MARLEY : ONE LOVE »

En préambule de la projection du biopic « Bob Marley : One Love », les spectateurs du Ciné220 ont pu assister à un concert intimiste durant lequel l'artiste Saint-Georges a repris les plus grands titres du chanteur jamaïcain. Ambiance garantie !



6 MARS

SIGNATURE DES ACTES D'ENGAGEMENT DE LA RÉSERVE COMMUNALE CITOYENNE

Cinq nouveaux bénévoles ont officiellement rejoint la Réserve Communale Citoyenne en signant leur acte d'engagement en compagnie du Maire, Nicolas Méary et de Bernadette Marchal, Conseillère municipale déléguée à la Réserve Communale Citoyenne.



8 MARS

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

La Ville s'est une nouvelle fois mobilisée à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes en organisant de nombreuses actions de sensibilisation, dont un ciné-débat au Ciné220 et un « stand-exposition » sur le parvis de la gare.



Retour EN IMAGES

9 MARS

PRINTEMPS DES POÈTES

Le Maire, Nicolas Méary, Patricia Martigne, Adjointe déléguée à la Culture et Mathieu Bétrancourt, Adjoint délégué à l'Enfance, ont symboliquement inauguré l'édition 2024 du Printemps des Poètes à Brétigny.



10 MARS

RENCONTRES ARTISTIQUES

Près de 500 visiteurs se sont déplacés cette année à la salle Maison Neuve pour admirer les œuvres des artistes amateurs ou professionnels en lice lors des Rencontres Artistiques. Félicitations aux onze gagnants plébiscités par le public et le jury à l'occasion de la cérémonie de remise des prix !



15 MARS

GALA DES BÉNÉVOLES

Pour la 3^{ème} année consécutive, la Municipalité a tenu à célébrer les Brétignolais qui s'engagent en leur organisant une grande soirée de gala à la salle Maison Neuve. Plus de 200 bénévoles étaient présents à l'événement !



16 MARS

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DANS LA COMMUNAUTÉ NATIONALE

Les Brétignolais ayant récemment obtenu la nationalité française ont été reçus en salle des Républiques pour une cérémonie à la fois solennelle et conviviale en présence du Maire, Nicolas Méary et des élus du Conseil Municipal.



16 MARS

MISS FRANCE À BRÉTIGNY

Ève Gilles, Miss France 2024, a participé à une séance de dédicaces et d'échange avec la population au Centre Commercial Auchan Maison Neuve.



20 MARS

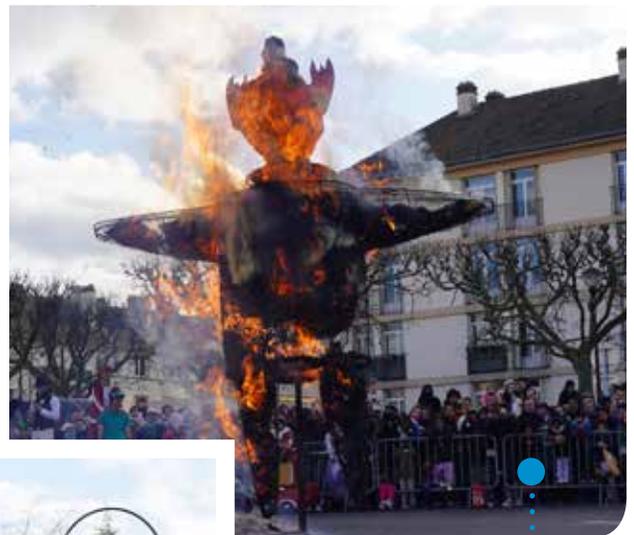
ANNIVERSAIRE DES SENIORS 80 ET 90 ANS



22 & 23 MARS

30 ANS DU RACK'AM

Pour fêter son 30^{ème} anniversaire, la salle brétignolaise proposait deux concerts exceptionnels avec Tété et les Soviet Suprem en têtes d'affiche.



24 MARS

CARNAVAL

Vous étiez cette année encore très nombreux à défiler dans les rues de Brétigny pour le Carnaval sur le thème des « JO et du sport ».

TRIBUNE des élus de la majorité

► MAJORITÉ MUNICIPALE « J'AIME BRÉTIGNY »

« Et demain à Brétigny, de combien sera la hausse d'impôts ? » : en novembre dernier, l'opposition, peu inspirée, mais nous en avons l'habitude, posait cette question dans sa tribune. La réponse est pourtant simple et évidente ; simple et évidente pour qui a l'habitude de tenir ses promesses, simple et évidente pour qui a l'habitude de mettre ses actes en concordance avec ses propos. Mais visiblement, ce n'est pas leur cas et leur bilan entre 2001 et 2014 le prouve.

En 2014 puis en 2020, nous nous sommes engagés, avec Monsieur le Maire, à ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Depuis, nous tenons cet engagement pour la simple raison que... C'est un engagement ! Évidemment, la facilité serait de faire comme eux : augmenter les impôts pour financer un train de vie faste. C'est ce qu'ils ont fait avec méthode, une fois par mandat : en 2005 (sur le mandat 2001-2008), puis en 2009 (mandat 2008-2014) ; tout cela sans crise sanitaire, sans guerre aux portes de l'Union Européenne et, bien sûr, sans l'avoir annoncé au préalable... Pour notre part, nous préférons faire des efforts - évidemment difficiles - sur les dépenses de fonctionnement plutôt que de demander aux Brétignolais de payer la note. Chacun sa méthode.

Malgré cela, toute honte bue, ils n'hésitent pas. Leur méthode est connue, celle du « Yakafokon » à chaque Conseil Municipal, à longueur de tribune. Ils savent parfaitement ce qu'il faut faire... Mais ne l'ont pas fait en 13 ans ; pis, ils ont fait exactement l'inverse. C'est le cas pour les impôts ; c'est le cas également en matière de transition écologique et d'urbanisme.

« Non à la disparition [des] champs » écrivaient-ils en février dernier. Nous signons des deux mains... Et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons fait adopter il y a quelques mois la première Zone Agricole Protégée du département (278 hectares !).

Quel dommage, cependant, que leur conversion sur le sujet arrive si tard...

Car qui, hélas, en 2007 puis en 2010, vota POUR le dossier de création du quartier Clause - Bois-Badeau ? L'opposition d'aujourd'hui... Qui oublie qu'elle était en responsabilité hier ! Ce sont eux qui ont fait le choix d'artificialiser plus de 40 hectares de terrains agricoles et naturels. Nous nous y étions opposés à l'époque par la voix de Christiane Lecoustey. Ce sont eux également qui ont mis en place, en 2013, le PLU actuel qui permet de transformer la quasi-totalité des quartiers pavillonnaires de la commune en barres d'habitations collectives.

Pour notre part, nous restons fidèles aux engagements pris devant vous et nous attachons depuis 10 ans à rattraper leurs erreurs, leurs errements. Ainsi, nous avons :

- Mis en place de la première Zone Agricole Protégée du département pour mettre fin à l'étalement de la ville et préserver enfin nos terres agricoles.

- Lancé la procédure de révision du PLU pour réduire les droits à construire sur notre commune et préserver le tissu pavillonnaire.

- Maintenu le niveau des taux d'imposition communaux, conformément à nos engagements, ce que nous ferons encore en 2024.

Nous pensons que, dans l'action publique comme dans la vie, chacun doit être jugé sur ses actes et même sur la concordance entre ses propos et ses actes. C'est notre ligne de conduite et nous regrettons qu'elle ne soit pas partagée par l'opposition.

Votre majorité municipale

TRIBUNE des élus de l'opposition

► BRÉTIGNY AVANT TOUT, LISTE DE GAUCHE ÉCOLOGIQUE, SOLIDAIRE ET ANIMALISTE

Chères Brétignolaises, chers Brétignolais.

Lors du dernier conseil municipal Monsieur Méary nous a présenté le rapport d'orientations budgétaires.

Dans ce rapport une phrase nous a interloqué : « la bonne gestion financière de la ville lui permet de présenter une situation saine ». C'est faux !

Pourtant Monsieur Méary a dit à plusieurs reprises, lors de ses vœux, dans le magazine Paroles ou encore lors du dernier conseil municipal que « La dette de la ville a augmenté et elle va continuer ».

La question c'est pour quel résultat et surtout pour quelles réalisations ?

Oui en 2023 l'endettement de la commune a augmenté de 30 % avec un emprunt de 10 M€.

La pire année du point de vue des taux d'intérêts, c'est celle où la majorité emprunte le plus.

En conséquence, les charges financières de la ville ont augmenté de plus de 54 % entre 2022 et 2023.

Monsieur Méary vous nous dites que tout va bien puisque vous revenez au niveau d'endettement de 2013.

C'est donc qu'il n'était pas si catastrophique que cela ?

Mais surtout ce que vous ne dites pas, c'est qu'au moindre emprunt contracté en 2024, et c'est écrit dans ce rapport, vous allez dépasser le niveau de 2013.

À la fin de votre mandat, vous allez laisser à vos successeurs, une ville plus endettée que vous ne l'avez trouvée !

Cela fait 10 ans que vous êtes Maire, il faudrait commencer à assumer vos décisions.

Assumer que si nous en sommes là, c'est à cause de vos choix et de vos non-choix.

Dès qu'il y a une difficulté, c'est toujours la même rengaine : c'est la faute de mes prédécesseurs, c'est la faute de la situation économique, c'est l'inflation... Monsieur Méary, c'est votre deuxième mandat, votre prédécesseur c'est donc vous !

Toutes les recettes nouvelles et heureusement il y en a, sont dues aux décisions de la précédente équipe municipale. C'est-à-dire nous l'opposition !

Celle-là même dont vous n'avez eu de cesse de critiquer les choix.

Un exemple : les recettes fiscales nouvelles de Bois Badeau ou de Maison Neuve, ce n'est pas grâce à vous.

Vous faites moins bien, avec plus : le comble de la mauvaise gestion !

La politique que vous menez sur notre commune est préoccupante et ce sont les générations futures qui paieront l'addition !

Pour finir, en voici deux exemples concrets :

1- En 2018 vous nous annonciez faire des travaux à la mairie pour un montant de 530 000 € : vous ne l'avez pas fait. Trois ans après, nouvelle délibération mais cette fois pour un montant de 1 100 000 €, avec une ouverture prévue en janvier 2024.

Aujourd'hui nous en sommes à environ 1 500 000 € pour finir les travaux avec une ouverture prévue en juin, voire septembre 2024.

Et un montant de plus d'1 M€ en plus payés par les Brétignolais c'est de la gabegie financière.

2- Vous avez préempté un local commercial (rue du Général Leclerc) pour 95 000 € et depuis deux ans vous payez 1 000 € tous les mois soit 24 000 €, pour rien.

Le calcul est simple Monsieur Méary 1 000 000 pour la mairie + 119 000 du local = 1 119 000 € !

Avec cet argent vous auriez pu diminuer le montant de la cantine, remettre les colonies de vacances pour la jeunesse ou verser la totalité de la prime en faveur du pouvoir d'achat à nos agents municipaux en souffrance depuis 2014.

Ou tout simplement diminuer la dette de la commune !

1 119 000 € jetés par les fenêtres, dans un contexte économique inquiétant alors que les Brétignolais se serrent la ceinture, c'est irresponsable !

Vivement 2026 !

Votre opposition municipale



RÉSEAUX SOCIAUX

la question du mois

“Où en sont les travaux de l'hôtel de Ville ?”

La rénovation de l'Hôtel de Ville, initialement prévue pour être achevée à la fin de l'année 2023, a rencontré des retards. Ces retards ont été causés par des **problèmes avec l'entreprise principale en charge des travaux** ainsi que ses sous-traitants. Ces difficultés ont contraint la **Collectivité à prendre des mesures juridiques**.

La Ville a engagé plusieurs actions simultanées :

> **Une action sous forme d'une procédure d'exécution aux frais et risques**, pouvant aboutir à la délégation des travaux problématiques à une autre entreprise prestataire, aux frais de l'entreprise principale. Pour le moment, l'entreprise principale s'est engagée à redresser la situation.

> **Une action consistant à infliger des pénalités de retard** auprès de l'entreprise principale.

Nous sommes optimistes quant à la **possibilité de conclure les travaux au cours du second trimestre 2024**. Parallèlement, la Ville continue à avancer sur les autres chantiers annexes, notamment dans les bureaux et la Salle des Républicains.

Pour rappel, durant la durée des travaux, l'accueil principal de la Mairie se fait au 52, rue de la Mairie.

La presse en a parlé



NUMÉROS UTILES

SERVICES PUBLICS

PRÉFECTURE DE L'ESSONNE

Boulevard de France
91000 Évry-Courcouronnes
01 69 91 91 91

SOUS-PRÉFECTURE DE PALAISEAU

Avenue du Général de Gaulle
91125 Palaiseau - 01 69 91 91 91

SOUS-PRÉFECTURE D'ÉTAMPES

Rue Van Loo 91152 Étampes
01 69 91 91 91

POMPIERS

24, avenue Georges Guynemer - 18

COMMISSARIAT DE SECTEUR DE BRÉTIGNY

39, avenue Guynemer
01 70 29 32 17

POLICE MUNICIPALE

20, rue Daniel Casanova
01 69 88 40 50

COMMISSARIAT DE SECTEUR D'ARPAJON

10, rue du Dr Louis Babin
01 69 26 19 70

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'ARPAJON

29, rue du Général de Gaulle
91290 Arpajon - 01 69 26 84 00

CIMETIÈRE

Ouverture au public :
Du 1^{er} avril au 30 septembre de 8h à 19h
Du 1^{er} octobre au 31 mars de 8h à 17h30
Le jour de la Toussaint de 8h à 19h

LA POSTE

18, rue du Général Leclerc - 36 31
Ouverture du lundi au vendredi 9h - 12h
14h - 18h30 samedi 9h - 12h30

PÔLE EMPLOI

11, rue Georges Charpak
Candidat : 39 49 / Employeur : 39 95
Accès sans rendez-vous : 9h à 13h15
et le vendredi 9h à 12h

CCAS - 29, rue Édouard Branly
01 60 85 06 91

CAF D'ARPAJON

3-7, avenue Aristide Briand
32 30

MAISON DES SOLIDARITÉS

Pour rencontrer une assistante sociale,
une puéricultrice, une sage-femme,
adrez-vous au Centre Départemental
d'Action Sociale et de PMI
18, Place Federico Garcia Lorca
01 60 84 63 81

UNION LOCALE CGT / CFDT

Permanences les mardis et jeudis
de 17h à 19h et section Retraités
14, rue G. Guillepin
01 60 84 03 74

MISSION LOCALE DES TROIS VALLÉES

35, rue Édouard Danaux
01 60 85 00 49

TAXIS

Rachid Boukfer : 06 30 22 89 76
Mickaël Diogo : 06 07 69 86 57
Beaufils Taxis : 06 25 81 17 59
SARL Taxi Danny : 06 86 84 13 91
SARL Taxi de l'Orge : 06 08 60 11 31

URGENCE SÉCURITÉ GAZ - EDF

Numéro vert : 0 800 47 33 33

URGENCE EDF - 09 726 750 91

CENTRE ANTI-POISON - 01 40 05 48 48

SERVICES JURIDIQUES

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences sur rendez-vous au Centre
La Fontaine - 01 60 84 36 25

CIDFF (CENTRE D'INFORMATION SUR LE DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES 91)

Informations juridiques.
Sur rendez-vous le lundi matin,
au Centre La Fontaine.
01 60 84 36 25

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50

EAU - ASSAINISSEMENT ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'Agglomération met à disposition un numéro vert 24h/24 et 7j/7.
Pour tout problème lié à l'eau potable, la défense incendie, les eaux usées ou pluviales : 0 800 23 12 91.
Concernant l'éclairage public, composez le 01 69 72 18 00.

GESTION DES DÉCHETS

GESTION DES ENCOMBRANTS

Allô l'Agglo 0 800 293 991 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h.

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Déchetterie - Techniparc - rue d'Alembert
91220 Saint-Michel-sur-Orge

VOUS CONSTATEZ UN PROBLÈME SUR L'ESPACE PUBLIC

La Brigade Action Rapide est joignable 7j/7 : 01 60 84 90 52
brigadeactionrapide@mairie-bretigny91.fr

URGENCES MÉDICALES

INFIRMIÈRES

Mmes Quirici, Laverda et Wilson :
01 60 84 10 60
Mmes Theillout et Combescot :
06 49 15 67 93
Mmes Leray et Ferreira-Gomès Oliveira :
06 75 28 53 94
Mmes Waterblez et Bourdeau :
01 69 88 88 76
Mme Bazille : 01 60 84 11 62
Mme Futerle :
01 60 84 45 32 - 06 16 62 10 05
Mme Robert : 06 78 31 03 67

SOS MÉDECINS ESSONNE

L'association répond 24 h/24 et 7j/7 à toute demande de soins en l'absence de votre médecin traitant, composez le 08 26 88 91 91.

SANTÉ

PHARMACIES DE GARDE

À l'heure habituelle de fermeture des officines (c'est-à-dire pour les nuits), se présenter au Commissariat de Police muni d'une pièce d'identité et d'une ordonnance ou s'adresser à la Gendarmerie.

DIMANCHE 7 AVRIL

PHARMACIE DE LA GARE

3, avenue Paul Vaillant Couturier
91700 Ste-Geneviève-des-Bois
☎ 01 60 16 14 89

DIMANCHE 14 AVRIL

PHARMACIE DE LEUVILLE-SUR-ORGE

Auchan Supermarché
3, rue du 8 Mai 1945
91310 Leuville-sur-Orge
☎ 01 60 84 22 56

DIMANCHE 21 AVRIL

PHARMACIE BELIN

173, avenue Gabriel Péri
91700 Ste-Geneviève-des-Bois
☎ 01 60 16 63 55

DIMANCHE 28 AVRIL

PHARMACIE MAUDET

31 - 33, Grande Rue
91630 Marolles-en-Hurepoix
☎ 01 69 14 89 49

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : monpharmacien-idf.fr

Sous réserve d'actualisation par l'ARS



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Néhém-Yah MAMFOUMBI (1^{er} février) • Ambre DUPONT CORNILLE (5 février) • Nassim KICHA (7 février) • Jayden DA COSTA LOUBAYI (8 février) • Ayoub FREYNE (9 février) • Rania AHYOUI (12 février) • Priya ROMAIN (13 février) • Sidra ARBID (15 février) • Eleanor BOTTE (19 février) • Raphaël MASSOL (19 février) • Amiko TRAN (21 février) • Axel FREY DUFOUR (21 février) • Ahmed TAHRI (23 février) • Athéna VENANT (24 février) • Tessa DONNER (24 février) • Noah KOUTON (26 février) • Anya CHAUVIN (29 février) • Gabriela PINHEIRO LEAL (29 février) • Anastasia BALZAMO (1^{er} mars).

La Municipalité présente ses félicitations aux heureux parents.

MARIAGE

Ludovic FRIEZA & Isabelle LE SOUDER (2 février).

La Municipalité présente ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

DÉCÈS

Denis APARICIO (18 juin 2023) • Guillaume PARENT (21 septembre 2023) • Yvette RAYMOND épouse RAYNAUD (12 octobre 2023) • Monique MOREL veuve LODEWYCK (29 décembre 2023) • Mia DE SOUZA (31 janvier) • Claude JOLY (7 février) • Mabrouk MZALOUET (7 février) • Mohammed MEHDI (7 février) • Francis DAPVRIL (8 février) • Arlette CABARET (11 février) • Jean-Marc LEMOINE (11 février) • Ahlullah ACHEQZAI (12 février) • Albert VASSEUR (13 février) • Souadou SOW (16 février) • Kato FAYE veuve SARR (19 février) • Antonio MAGALHAES AUGUSTO (19 février) • Ana SEMIAO ENTRADAS veuve TARECO (20 février) • Chantal BOUVET épouse JAMBERT (22 février) • Claude NOIROT (22 février) • Paul LE KIM (23 février) • Roger CAZIN (26 février) • Yveline HOLLANDE veuve LAMOTTE (26 février) • Guy GAUTHEROT (1^{er} mars).

La Municipalité adresse toutes ses condoléances aux familles éprouvées.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Inscrivez-vous sur les listes électorales !

Les élections européennes se dérouleront le **9 juin prochain**.

Afin de pouvoir voter, vous avez :

- Jusqu'au 1^{er} mai pour vous inscrire sur les listes électorales en ligne.
- Jusqu'au 3 mai pour vous inscrire en mairie.

En cas de doute, vous pouvez vérifier votre situation électorale sur le site www.elections.interieur.gouv.fr.



+ PLUS D'INFOS

Retrouvez toutes les modalités d'inscription sur les listes électorales en flashant le QR Code.



ACCUEIL DES NOUVEAUX BRÉTIGNOLAIS

Vous vous êtes récemment installé dans notre commune ?

Faites-vous connaître pour participer à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE : COURRIEL :



**Ce coupon est à retourner
au Cabinet du Maire
52, rue de la Mairie
91220 Brétigny-sur-Orge
ou par courriel :
cabinetdumaire@mairie-bretigny91.fr**



CHASSE AUX ŒUFS
Parc du Carouge

Lundi 1^{er} avril
9 h



CHASSE AUX ŒUFS D'OR
Dans toute la ville

Lundi 1^{er} avril
Règlement du jeu sur www.bretigny91.fr



AVANT-PREMIÈRE « DUCOBU PASSE AU VERT »
Ciné220

Lundi 1^{er} avril
15 h



CONSEIL MUNICIPAL
Salle Maison Neuve

Mercredi 3 avril
20 h 30



SOIRÉE MAGIE EN FAMILLE
Centre La Fontaine

Vendredi 5 avril
de 19 h à 21 h



LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE
Place du Marché Couvert

Dimanche 7 avril
10 h



**ATELIERS DÉCOUVERTE
ET FABRICATION DE CHOCOLATS**
Ciné220

Dimanche 7 avril
14 h & 15 h 30



SPECTACLE JEUNE PUBLIC « EUTROT »
Espace Nelson Mandela

Mercredi 17 avril
16 h



FÊTE DU CLUB SENIORS
Salle Maion Neuve

Judi 25 avril
14 h



VIDE-GRENIERS
Marché Couvert

Samedi 27 avril
de 8 h à 18 h



**MICRO-FOLIE « VOIR LE RÉEL AUTREMENT :
COURBET, ZOLA, DEGAS, VAN GOGH »**
Ciné220

Samedi 27 avril
11 h



**CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DES VICTIMES
ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION**
Cimetière de l'Église Saint-Pierre

Dimanche 28 avril
9 h 30